

## « 50 coups de cœur » de la Région Bretagne

à retourner avant le 7 avril 2023 à :

**Julie BELLLOT**

Chargée de coordination des Journées Européennes du Patrimoine

[jep.patrimoine@bretagne.bzh](mailto:jep.patrimoine@bretagne.bzh)

### Présentez-nous votre projet pour les JEP 2023

Pour la 40<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine le « patrimoine vivant » est à l'honneur à l'échelle nationale. La Région Bretagne choisit de se démarquer de cette thématique et propose, une fois encore, un choix de 5 thèmes soulignant la diversité du patrimoine breton.

Indiquez-nous la **thématique** à laquelle vous souhaitez rattacher votre proposition d'action dans le rédactionnel du supplément Ouest-France et le portail patrimoine.bretagne.bzh (vous pouvez cocher plusieurs cases et nous sélectionnerons celle qui nous semble le plus adaptée à la communication régionale).

**Le matrimoine** : étymologiquement, le patrimoine et ce qui est transmis par nos pères. Les Journées du Patrimoine sont aussi l'opportunité de donner à voir la place et le rôle des femmes dans l'histoire, l'architecture, la transmission...ou l'action patrimoniale.

**Approches ludiques du patrimoine** : optez pour le jeu pour partager votre monument ou votre histoire. Les animations ludiques permettent de toucher plus facilement des publics familiaux, ou plus éloignés du patrimoine.

**Chantiers participatifs** : profitez des JEP pour proposer un chantier auquel le public est invité à apporter sa pierre à l'édifice, s'initier à des techniques et savoir-faire au travers de réalisations qui restent collectives (à la différence d'un stage où chacun repart avec sa réalisation). Pensez à préciser une nécessaire inscription, une tenue adaptée et à assurer un encadrement sécurisé.

**Le patrimoine, un atout pour les transitions** : par nature, la démarche patrimoniale s'inscrit dans une démarche de développement durable, d'attention à l'environnement et au territoire. Les JEP sont l'occasion de partager cet engagement en faveur de la préservation et de la valorisation de nos ressources.

**Les premières fois** : c'est la 1<sup>ère</sup> fois que votre association se mobilise pour les JEP, ou que vous ouvrez votre manoir aux visiteurs ? la 1<sup>ère</sup> fois depuis longtemps que ce moulin va à nouveau moudre ou que vous invitez les visiteurs à vivre une expérience étonnante ? Les JEP sont aussi là pour innover !

Titre provisoire de l'évènement :

Nom du lieu :

Adresse de l'évènement<sup>1</sup> :

**Description de la programmation envisagée** : soyez dès à présent aussi précis que possible dans l'intention (quel édifice, quelle proposition : visites, chantier, conférence, spectacle, démonstration...).

<sup>1</sup> Sera exploitée par la Région pour les supports de communication cartographiques.

**Contact pour l'organisation des JEP 2023 :**

Organisme porteur du projet :

Prénom - Nom :

Fonction :

Adresse<sup>2</sup> :

Téléphone :

Courriel :

Je, soussigné.e,

m'engage, en cas de sélection, à :

- mener à bien le projet décrit ci-dessus sur les deux journées du week-end des Journées du Patrimoine ;
- fournir au service de l'Inventaire du patrimoine les éléments nécessaires à la communication (texte de présentation, programme d'activités, photo libre de droits) dans les délais nécessaires à l'élaboration du relais de communication porté par la Région ;
- assurer la gratuité de l'ensemble des prestations indiquées sur ce document sur la période indiquée ;
- utiliser et diffuser les supports de communication de la Région Bretagne.

**J'ai lu et je m'engage à mettre en pratique les informations qui m'ont été données dans la charte de participation Journées du Patrimoine.**

Signature :

**Calendrier prévisionnel de la Région Bretagne (2023) (à confirmer)****7 avril** : dépôt limite des candidatures « 50 coups de cœur »**1<sup>er</sup> juin** : sélection des propositions et information de la sélection (un questionnaire de participation vous sera délivré afin de nous renseigner les informations pratiques pour la communication régionale)**3 juillet** : date limite du retour du questionnaire de participation aux « 50 coups de cœur » de la Région**Du 1<sup>er</sup> au 15 septembre** : mise à disposition de la signalétique JEP dans les antennes territoriales et distribution du supplément Ouest-France

<sup>2</sup> L'adresse indiquée ici vous permettra de recevoir par voie postale votre courrier de sélection aux « coups de cœur » de la Région.